



AVIS A LA POPULATION

LIMITER LA PROPAGATION DES CHATS ERRANTS

Les chats sauvages et/ou errants sont de plus en plus nombreux sur notre commune.

Ainsi nous demandons à la population de limiter au maximum leur prolifération (par exemple, ne pas leur donner à manger pour qu'ils partent sur d'autres territoires ...).

En effet, les chats sauvages et/ou errants provoquent des nuisances de toutes sortes (olfactives, sonores, transmission de maladie entre animaux, etc).

Il est vrai qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans !!!!! (Source *Fondation 30 millions d'amis*)

Merci à tous pour votre compréhension et pour votre collaboration.

Mme le Maire et son Conseil Municipal

